

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1966)

Heft: 47

Rubrik: A nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Brèves remarques après une votation

Les commentaires de la presse quotidienne ont été précis et exhaustifs, après le refus des Vaudois de financer l'aéroport d'Etagnières.

Ces quelques remarques, encore.

— Les responsables de l'opposition n'ont pas craint de déclarer qu'ils ne luttaient pas uniquement contre un projet, mal étudié à leurs yeux, mais qu'ils entendaient donner une leçon à l'Etat dépensier. Les Vigilants sont partout. Notre analyse est confirmée : les Cantons, au régime fiscal désuet, aux ressources insuffisantes, contrôlés par la démocratie directe, traverseront une crise sérieuse quand ils auront à financer les énormes dépenses d'infrastructure qui les attendent.

— Si la même énergie avait été utilisée par les Vigilants pour résoudre un problème important de politique universitaire, c'est-à-dire la reprise par la Confédération des charges de l'Ecole polytechnique, ce n'est pas une dépense unique de 7 millions que nous économiserions, mais une dépense annuelle.

L'absence d'un plan de développement (sur le modèle tessinois dont nous avons parlé) et d'une politique à long terme se fera toujours plus cruellement sentir. Les Vigilants auront toute latitude de choisir au hasard un certain nombre de dépenses... pour faire un exemple.

Un nouveau confrère

La Fédération romande des consommatrices lance « J'achète mieux ». C'est un périodique; il paraîtra deux fois par mois et informera objectivement le consommateur (surveillance de prix, tests de marchandises).

A ranger au nombre des rares périodiques qui par souci d'indépendance n'acceptent pas de publicité. Le numéro 1 renseigne sur les soldes, les bouchées à la reine, et les ampoules électriques.

Chacun sait que depuis Ronsard la cuisine, même sans prétention, n'échappe pas au domaine de la poésie. Toutefois il faut reconnaître que l'analyse objective des garnitures pour bouchées à la reine de la maison Bell, par exemple, résiste opiniâtrement à toute transmutation poétique.

« Bonne proportion de solides par rapport à la sauce champignons noirs, ensemble quelconque où domine le fromage d'Italie ».

Telle est la forme du terrorisme que les consommateurs exercent sur les fabricants, y compris sur ceux qui sont, par vocation, au service du consommateur.

1 « J'achète mieux », Fédération romande des consommatrices 112, route de Chêne, 1224 Chêne-Bougerie, Genève.

U.S.A.: les Noirs et la guerre

Jean-Jacques Dreifuss poursuit, au Canada, ses travaux de recherche médicale. Nos lecteurs se souviennent des articles dont il avait dirigé l'étude : produits pharmaceutiques, coût de la santé.

De Montréal et de New York, il suit avec passion la vie américaine. Pour D.P., il nous envoie cette intéressante fiche de documentation sur la guerre au Vietnam et les Noirs.

Nous sommes heureux de publier cette note « transatlantique » de notre ami.

D. P.

Un député à la Chambre des Représentants de la Géorgie, M. Hyde, s'est vu refuser le droit de siéger par le gouverneur de l'Etat. M. Hyde, qui est Noir, s'était permis, au cours de sa campagne électorale, de se prononcer publiquement contre la guerre au Vietnam. Etrange pays où l'on peut refuser à un député le droit de s'exprimer sur un grand problème d'actualité politique ! Nous ne voulons pas faire ici le procès de la démocratie sudiste (voir à ce propos

« Le Nouvel Observateur » du 29 décembre 1965 : dans l'Arkansas, le Tennessee et le Mississippi, « citer, enseigner et propager l'enseignement de Charles Darwin et de ses disciples » dans les cours de biologie, est interdit par la loi), mais nous pencher sur le rôle et l'attitude des Noirs américains face à la guerre du Vietnam.

Aux Etats-Unis, les Noirs représentent 11 % de la population totale du pays. Mais, dans son édition du 3 janvier 1966, le « New York Times » nous apprend que sur l'ensemble des conscrits qui ont été appelés sous les drapeaux de juin 1964 à juin 1965, 16,3 % sont de couleur ; par contre, dans le corps des officiers, seuls 3,5 % sont des Noirs. Ainsi, un citoyen sur dix, mais un soldat sur six, mais un officier sur trente sont Noirs. Et, dans le même temps, dans divers journaux américains, la guerre du Vietnam est présentée comme une dernière chance de l'homme blanc d'endiguer l'expansion jaune.

Pour le moment, l'Association nationale pour le progrès des Noirs, la N.A.A.C.P., s'est prudemment retenue de s'engager publiquement sur le problème de la guerre. Par contre, les dirigeants des deux autres importants mouvements noirs américains, le Congrès pour l'égalité raciale (C.O.R.E.) et le Comité de coordination des étudiants non-violents (S.N.C.C.), sont sortis de leur réserve. Le président du S.N.C.C. vient de condamner officiellement, au nom de son organisation, la guerre du Vietnam, engageant ses membres à refuser le service militaire, sans pour autant sortir de la légalité. Or, en février 1966, il y aura aux U.S.A. 29 400 conscrits, soit plus de 10 fois autant qu'en février 1965 (« U.S. News and World Report », 24 janvier 1966), et le lieutenant-général Hershey, responsable de la conscription, prévoit que d'ici juin le nombre des conscrits s'élèvera à 60 000 par mois. Sur le nombre, 10 000 seront donc des Noirs, engagés dans le combat de la « dernière chance » de l'homme blanc.

Chronique des Raffineries

L'entrevue de Berne

Le communiqué publié après l'entrevue du 3 février entre une délégation du Conseil fédéral et la délégation romande est une fois de plus décevant. On continue à entretenir l'équivoque sous le couvert de la non-ingérence du Conseil fédéral dans les affaires économiques.

La Confédération pourrait en effet intervenir de deux manières. Ou bien en s'inscrivant au nombre des acheteurs; ou bien en donnant des assurances que sera respecté le jeu loyal du commerce.

Or, quand la Confédération refuse de s'engager, on feint de croire qu'elle n'est sollicitée d'intervenir que de la première manière. C'est absurde. Personne ne lui demande de « nationaliser » les Raffineries du Rhône. Certes, cette mesure serait concevable et souhaitable au nom de l'intérêt national, mais dans l'état actuel de nos conceptions politiques, mieux vaut ne pas rêver. A la rigueur la Confédération pourrait inscrire les C.F.F. au rang des grands consommateurs intéressés au rachat (ils participent à l'exploitation de la centrale thermique de Chavalon).

En revanche, il serait dans le rôle naturel de la Confédération de protéger les éventuels exploitants suisses contre deux formes de concurrence déloyale : le dumping et le boycott du ravitaillement.

La Confédération a, mille fois, les moyens diplomatiques pour obtenir des garanties de l'Etat italien et de l'ENI quant à l'exploitation normale de l'oléoduc Gênes-Grand-Saint-Bernard. Elle pourrait aussi contrer un dumping abusif et déclaré.

Rien, en conséquence, n'empêchait la Confédération, tout soucieux qu'elle est de ne pas s'ingérer dans une affaire privée, de donner des garanties formelles de son soutien en cas de dumping et de boycott. On ne demande rien d'autre à un Etat libéral que de veiller au déroulement loyal du jeu commercial.

Le Conseil fédéral n'a même pas le courage du libéralisme économique !

Désinvolture

On peut mesurer, sur un autre point, les vertus de notre régime économique. Dans cette affaire qui touche de très près la politique énergétique de la Suisse romande et qui est, cela n'est plus à démontrer de portée nationale, l'opinion publique n'est renseignée que par des rumeurs; les magistrats directement intéressés eux-mêmes ne semblent pas mieux renseignés.

Ainsi, le 3 février, une rencontre mobilise les représentants de trois Cantons romands, deux Villes et de la Confédération.

Or, le 28 janvier, Esso informe les syndicats qui représentent le personnel des Raffineries, soit les syndicats chrétiens, la F.O.M.H., et la F.T.C.P. sur sa politique future à l'égard du personnel. Au point 1, Esso fait savoir qu'elle estime que le changement de propriétaire pourrait avoir lieu le 1^{er} mars. Rien jusque-là de surprenant, si ce n'est qu'Esso fait connaître ses intentions par le canal des actuelles Raffineries, dont l'office du personnel se fait l'obligant commissionnaire de la Standard.

Le 4 février, à Lausanne, s'est réuni le consortium suisse, en présence d'observateurs de la Ville de Lausanne et de l'Etat. On croit savoir qu'avec les représentants des industries suisses intéressées siégeait un délégué de la Banque populaire suisse, gros actionnaire d'Italo-Suisse.

Quel double jeu joue donc Italo-Suisse ?

Pittoresque

Nous avons reçu une lettre d'un lecteur, typique de l'esprit de ceux qui ne veulent pas passer pour des imbéciles. Nous la publions aussi pour son pittoresque littéraire.

« Morges, 25 janvier 1966 »

Monsieur,
Dans le dernier numéro de « Domaine Public », vous voulez faire croire à vos lecteurs qu'un vote à mains levées des irresponsables qui meublent le Conseil communal signifie que l'argent sec et liquide est prêt pour acheter les RR.
Demandez au Grand Financier Bussey, qui, alors que l'emprunt à 5 % de l'Hongrin n'a pas été couvert, compte trouver 30 millions à 4 3/4 % pour rembourser un emprunt de 1949 à 3 1/2 % (brillante opération), demandez-lui, dis-je, où il prendrait l'argent !

Vous parlez d'intérêt national. Quand Dionisotti achetait, presque pour rien le mazout pour chauffer ses fours à ciment, a-t-il fait profiter de cette bonne affaire les acheteurs de son ciment ?

Qui sont les actionnaires intéressants des RR ? Pour moi c'est la FIS, qui cherchait un placement à long terme, un placement de père de famille. Les petits actionnaires ne sont que des spéculateurs, qui ont bien tort de se plaindre si l'affaire a mal tourné ; s'il y avait eu de gros profits, les auraient-ils partagés avec ceux dont des naïfs implorent l'aide ?

La dissolution d'une société est parfaitement légale ; du reste les juristes de la FIS connaissent mieux la législation financière que les avocats fenteresques de votre parti.

Seuls les actionnaires devraient s'occuper des RR. Ce n'est pas parce qu'un individu a une voiture qu'il devient un pétrolier. N'oublierez pas que les moteurs se gouvernent avec le pied ; s'ils se gouvernaient avec la cervelle, il y aurait moins d'automobilistes.

La présence dans une affaire du Grand Industriel Valaisan signifie qu'elle n'est plus bonne que pour lui. Ces naïfs qui veulent acheter les RR pour avoir de la benzine à bas prix font penser à des gamins qui achèteraient l'épicerie du village pour avoir toujours des oranges à bon marché.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

R. C.

1 L'emprunt Ville de Lausanne à 4 3/4 % a été très largement couvert par les souscriptions.

2 M. Dionisotti a refusé, au contraire, de profiter des prix de dumping et a honoré le contrat qu'il avait passé avec les RR.

3 Le problème, on le sait, dépasse l'intérêt des petits actionnaires. Il s'agit de l'indépendance de notre politique énergétique.

A nos lecteurs

La campagne d'abonnements va reprendre son rythme de croisière. Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils nous aident efficacement en nous envoyant des « adresses utiles ».

Merci à ceux qui pensent à D.P. lorsqu'ils ont entre les mains une documentation capable d'étayer les dossiers de tous les sujets que nous traitons.